



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CLUB

Les cotisations doivent être à jour pour accéder aux installations du Club.

Par mesure d'hygiène et de sécurité :

- serviette obligatoire (possibilité de prêt)
- ne pas être torse nu
- porter des baskets propres
- respecter le matériel et la propreté des sanitaires
(interdiction formelle de rentrer dans les douches avec ses chaussures)
- interdiction de pénétrer dans les vestiaires du sexe opposé
- interdiction de stationner sur les espaces verts

Des casiers sont à la disposition des adhérents désirant déposer leurs effets personnels ; aucun sac ne sera toléré dans une salle du club.

Les casiers ferment avec une pièce d'1 euro ou un jeton de caddie. Ne laissez-pas vos affaires en dehors des casiers.